

Le chien a toute sa place en milieu urbain et Museau sur l'asphalte veut le prouver !

Vie urbaine. Le Museau sur l'asphalte n'est pas une association prônant la protection des animaux. Elle milite pour l'intégration de l'animal dans la ville.



Véronique Segard est la secrétaire de l'association, heureuse propriétaire d'un chien et de plusieurs chats. Photo Florence Fabre

Les domaines d'actions de l'association Museau sur l'asphalte sont multiples et tout autant tournés vers les maîtres eux-mêmes que le grand public.

Des parcours avec une formatrice canine

L'association propose réunions d'information et conférences permettant aux propriétaires de mieux comprendre le comportement de leur animal. Elle les invite aussi à suivre le parcours formation avec une éducatrice canine. Le Museau sur l'asphalte dédie une belle partie de son énergie aux chiens visiteurs, très demandés par les maisons de retraite, hôpitaux, pour un moment de jeux et de caresses.

Des visites en maisons de retraite

Une à deux fois par mois, des bénévoles accompagnés de leurs chiens se rendent notamment dans trois maisons de retraite lyonnaises. L'association veut aussi développer ses actions auprès des enfants en milieu scolaire, afin de les sensibiliser à l'animal et surtout apprendre à le respecter.

Une victoire sur les Berges de Saône

Le « Museau » travaille sur des projets de longue haleine, comme la possibilité de traverser les parcs lyonnais par un maître et son chien. Cependant, se promener sur les berges de Saône avec Médor en laisse est aujourd'hui possible, l'association ayant participé à toutes les concertations sur ce projet. Mais la délicate question de l'éducation à la propreté du toutou et la citoyenneté de son maître, demeure une des clefs majeures de son intégration en ville. Aussi l'association sensibilise-t-elle les propriétaires à la propreté des lieux publics grâce aux indispensables sacs en plastique à garder avec soi, en toutes circonstances. Bref, faire évoluer les comportements...

www.lemuseau.fr

Article paru dans le quotidien « Le Progrès », Publié le 16/07/2014.